



Délibération du Conseil Communautaire

Le mercredi 24 septembre 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la Chapelle-Grésignac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 septembre 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville - Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemerrier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Bruno Beauque pour la commune de Bouteilles St Sébastien
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Corinne Ducoup – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Catherine Bezac-Gonthier – Catherine Esculier – Pierre Guigné – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Edwige Badel
Procurations	5	Joël Constant à Bruno Limerat Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Catherine Esculier à Christine Laurent Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet

DELIBERATION N° 2025 /114 : (Code Nomenclature /7-8)**DATE : 24 SEPTEMBRE 2025****RAPPORTEUR : Jean-Didier Andrieux****OBJET : Attribution d'un fond de concours par la commune de Bouteilles Saint Sébastien à la CCPR pour la réfection d'un pont sur la Lizonne**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les Statuts de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois et notamment les dispositions incluant la commune de Bouteilles Saint Sébastien comme l'une de ses communes membres,

Vu la délibération 2025/69 approuvant à l'unanimité la réfection du pont sur la Lizonne sur la commune de Bouteilles Saint Sébastien avec le transfert de la maîtrise d'œuvre à la commune de Saint Séverin,

Considérant que la commune de Bouteilles Saint Sébastien a décidé de verser un fonds de concours à la CCPR à hauteur de 7 000 €,

Considérant que le montant du fonds de concours n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe.

Le conseil Communautaire a l'unanimité accepté le fonds de concours de 7 000 € de la commune de Bouteilles Saint Sébastien

RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA LIZONNE
(50 % pour la Commune de Saint Séverin et 50 % pour la CCPR)

	COUT GLOBAL HT (en €)	COUT COMMUNE DE SAINT SEVERIN (en €)	COUT COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD RIBERACOIS (en €)
DEPENSES			
Travaux estimatif	283 333,33	141 666,67	141 666,66
Missions préalable à l'étude Total :	12 755,00	6 377,50	6 377,50
- AC ENVIRONNEMENT (amiante, plomb...)	885,00	442,50	442,50
-SAS ROMOEUF (visite sub aquatique)	2 720,00	1 360,00	1 360,00
-SARL GEOFONDATION (études géotechniques)	7 850,00	3 925,00	3 925,00
-EI FRANCK BLANCHARDIE	1 300,00	650,00	650,00
Maîtrise d'œuvre sur coût estimatif des travaux	26 900,00	13 450,00	13 450,00
Publicité	833,33	416,67	416,66
Total des dépenses	323 821,66	161 910,83	161 910,82
RECETTES			
Subvention CEREMA 60 %	194 293,00	97 146,50	97 146,50
Participation Commune de Bouteilles Saint Sébastien			7 000,00
Total des recettes	194 293,00	97 146,50	104 146,50
Reste à charge par collectivité	129 528,67	64 764,33	57 764,32

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 51

Votes contre : 0

Abstention : 0

Publié le 06/10/2025

Le secrétaire de séance du 24 Septembre 2025
Jean-Marcel Beau

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribérais
Didier Bazinet

Jean-Marcel BEAU




The stamp is circular with the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRAIS" around the perimeter. In the center, it says "P.P. 114" and "2025/114". There are two stars on either side of the central text.